

## LA RESPONSABILITE PENALE DE L'EMPLOYEUR



*Formation présentielle ou distancielle*

**Durée :** 7 heures (1 jour)

**Tarif :** 1 300 € HT par jour

**Profil des stagiaires :** toutes les personnes amenées à travailler dans la gestion des ressources humaines

**Prérequis :** Cette formation ne nécessite pas de prérequis

---

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Appréhender la notion de délégation de pouvoirs
- ✓ Identifier les règles légales et anticiper les risques
- ✓ Limiter la mise en cause de la responsabilité pénale

### Contenu de la formation

#### Le cadre juridique de la délégation de pouvoirs

- Les enjeux de la délégation de pouvoirs : contexte, histoire, objectifs
- Les mécanismes de responsabilité civile et pénale
- Les notions essentielles : délégation de pouvoirs, co-délégation, subdélégation, délégation de signature, mandat

## Le statut du délégataire

- La désignation du délégataire
- Les qualités du délégataire
- Le périmètre de la délégation
- Les effets et limites de la délégation

## Les hypothèses de mise en jeu de la responsabilité pénale du dirigeant

- L'abus de biens sociaux et l'abus de pouvoirs
- Les infractions au droit du travail ou de la Sécurité sociale
- L'embauche de travailleurs en situation irrégulière
- Les infractions aux règles de circulation routière
- La publicité mensongère
- Les infractions à la réglementation économique
- Le délit d'initié, le blanchiment
- Les risques liés à la pollution

## Après la formation...

- Mémo : les hypothèses de mise en cause de la responsabilité du dirigeant
- Tour de table : Vérification de l'attente des objectifs fixés

## Organisation de la formation

### Formateur

Intervenante : Lydia Hamoudi – Avocate associée

## Moyens pédagogiques et techniques

- Apports pratiques et méthodologiques
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire préalable
- Feuilles de présence
- Questionnaire de satisfaction
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

## Qualité et satisfaction

Satisfaction\* : 2.4/3 – Animation de la formation : 2.5/3 – Documentation pédagogique : 2.7/3 – Horaires et logistique de la formation : 2.6/3 – Note générale de la formation : 2.55/3 (basée du les données du 01/04/19)

\* Barème : 0 = pas du tout ; 1 = faiblement ; 2 = correctement ; 3 = très bien/ au-delà de mes attentes

## Nombre d'apprenants

De 3 à 15 maximum

## Accessibilité

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations, nous vous invitons à nous contacter (01 88 32 82 30 ou par email : [l.hamoudi@novia-avocats.com](mailto:l.hamoudi@novia-avocats.com)) ou via sur le formulaire de contact sur notre site.

Dernière mise à jour : 29/10/2021